



Litige preavis + bail avec akerys

Par **marinou**, le **31/05/2011** à **19:09**

Bonjour, j'ai un problème et je ne sais pas comment le régler. Je suis locataire chez AKERYS. J'ai donné mon préavis qui va jusqu'au 20 juillet prochain. Hors, comme je change de travail, et donc de lieu, j'ai trouvé un repreneur pour mon bail. dès lors son dossier a été accepté, son bail a été signé et il est devait rentrer dans les lieux le 28 mai. Comme me l'a ordonné AKERYS l'état des lieux devait être fait avant le 28 mai, j'ai donc rendu les clés et établi l'état des lieux le 26 mai. A ma grande surprise, AKERYS m'appelle aujourd'hui pour me dire que le dossier de mon repreneur de bail n'était plus "accepté" (étrange, on ne fait pas signer un bail si on étudie pas le dossier?!) et que j'étais donc redevable des deux mois restants. De plus, AKERYS m'avait assuré que le dossier de cette personne était complet et ok, que le bail était signé, et de ne plus faire visiter mon appartement (j'avais d'autres personnes qui voulaient déposer le dossier!) Aujourd'hui je me retrouve à payer deux loyer, celui de mon nouvel appartement et celui que j'ai quitté, je n'ai plus les clés et aucun recours ! ont ils le droit? que puis je faire?

Par **mimi493**, le **31/05/2011** à **20:41**

Oui, ils ont le droit. Le bailleur est en droit de refuser tous les repreneurs que vous leur proposez

Par **marinou**, le **31/05/2011** à **20:56**

Même quand le bail avec l'autre personne est signé? et la date d'entrée fixée?

Par **marinou**, le **31/05/2011** à **20:57**

c'est eux qui on accepté cette personne et lui on fait signé ce bail !

Par **LOODH**, le **01/06/2011** à **08:52**

Votre problème peut se résoudre très rapidement.
Vous changez de travail, donc de lieu de résidence. Vous avez droit à un préavis réduit d'un mois. (idem chômage, divorce, décès..).
Envoyer une copie de votre nouveau contrat de travail qui stipule votre nouvelle situation accompagné d'une lettre.
Mais pourquoi vous ne leur avez pas dit, en principe ils sont au courant ?

Par **Clotilde Lapierre**, le **07/06/2011** à **18:47**

Bonjour,
Je suis Clotilde Lapierre, en charge des relations avec les clients AKERYS sur le web.
Si vous souhaitez me contacter par mail [clotidelapierre\[à\]gmail.com](mailto:clotidelapierre@gmail.com), et me préciser vos nom, prénom, coordonnées et résidence, nous pouvons étudier ensemble votre dossier.
Cordialement,
Clotilde - AKERYS